

L'Instant Pézillanais

Bulletin Municipal

*A noter
sur vos agendas !*

- ⇒ **Vendredi 14 juin**—balade littéraire à 17h
(départ de la Médiathèque)
Inauguration du festival des « nits de la Cellera »
Repas tiré du sac
Concert à 20h « l'Harmonie des Couleurs » (Place Foixet)
- ⇒ **Samedi 15 juin à 21h à la Halle des Sports**
Spectacle de fin d'année de l'association « La Tête et les Jambes »
- ⇒ **Dimanche 16 juin à 16h au Centre Culturel**
Chant choral Avec la Chorale Maribel
- ⇒ **Dimanche 23 juin au Marché de Gros**
Sant Joan (Feux de la Saint Jean)
- ⇒ **Samedi 6 juillet sur la Place de la Nation**
Bal des Pompiers
- ⇒ **Samedi 13 juillet à 17 heures à la chapelle Saint Saturnin**
Festival FEMAP
- ⇒ **Samedi 13 juillet - autour de la Cellera**
Les Musicals del Revelli
- ⇒ **Dimanche 14 juillet - 11h Départ de la Mairie**
Défilé—Fête Nationale
suivi de la remise de récompenses dans le jardin de la Mairie
- ⇒ **Judi 25 juillet - 20h30 - Eglise des Saintes-Hosties**
Concert de musique classique« De Rio de Janeiro à l'Andalousie » avec
l'Orchestre Perpignan Catalogne Damiel TOSI
- ⇒ **Vendredi 26, samedi 27 et Dimanche 28 juillet - Place de la Nation**
Festa Major
- ⇒ **Judi 29 août de 9h à 14h**
Journée « Portes Ouvertes » Cantine
- ⇒ **Lundi 2 Septembre**
Rentrée scolaire
- ⇒ **Dimanche 8 septembre de 14h à 18h - Halle des Sports**
Forum des Associations
- ⇒ **Dimanche 8 septembre à 18h - Halle des Sports à la suite du Forum**
Accueil des Nouveaux arrivants
- ⇒ **Dimanche 22 septembre**
Vide Grenier

Dans le cadre de la Commémoration du 80ème anniversaire de la fin de la
seconde Guerre Mondiale

- ⇒ **Judi 27 juin à 20h30 au Centre Culturel**
Conférence « Les causes et le déclenchement de la Guerre
(septembre 39 - Juin 40) »
- ⇒ **Mardi 23 juillet à partir de 20h sur la Place Foixet**
Conférence « Le débarquement de Provence et l' évolution
de la Guerre » Repas partagé



Pézilla la Rivière

N°19

Edito



Vous trouverez dans ce bulletin les grandes lignes du budget de la commune que nous avons commentées lors de la réunion publique du 26 mai dernier. Ils confirment la bonne santé des finances communales avec un résultat de fonctionnement élevé et des prévisions d'investissements conséquents pour cette année 2024.

Au cours de cette rencontre, nous avons pu présenter les chantiers en cours et les projets à venir en 2025.

Les échanges avec la salle ont été fructueux sur des sujets comme le changement climatique, les problèmes de sécheresse et les restrictions d'usage de l'eau, la sécurité routière et les aménagements de voirie.

Merci à tous les participants pour la qualité de l'écoute et la pertinence des questions abordées.

Ce mois-ci, nous allons ouvrir au public la salle de convivialité. Elle dispose d'une cuisine équipée de façon quasi professionnelle pour organiser des repas à partir de plats cuisinés. La vaisselle est fournie et l'usage de plats et couverts jetables est interdit. Chauffée et climatisée à partir d'une pompe à chaleur, elle est dotée de systèmes de projection et d'une sonorisation de qualité. A l'extérieur, 2 zones de parking peuvent accueillir environ 50 voitures et le parc qui la borde au Sud comprendra une place à feux pour les grillades, des tables, un terrain de pétanque et une aire de jeux pour les enfants. Le tout devrait être en place fin juin. Cette salle peut accueillir 130 personnes à l'intérieur et son usage est réservé pour des fêtes et événements familiaux aux habitants du village exclusivement sauf dérogation. Les conditions de locations ont été définies lors du dernier conseil municipal et sont succinctement décrites dans ce bulletin. Elle suscite déjà beaucoup d'intérêt et le planning de son occupation se remplit très vite témoignant du besoin d'un tel équipement sur la commune.

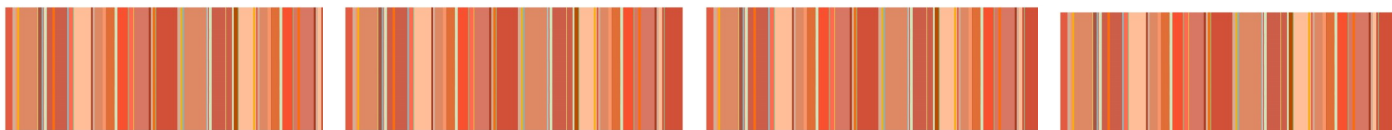
Fin juin, c'est la maison des services et des associations (l'ancienne mairie) qui sera ouverte aux usagers et au public. Elle comprendra au RDC avec le bureau de poste, les locaux de l'association des aides à domicile, le bureau de la police municipale et de la vidéo surveillance, une pièce dédiée à l'association de couture. Au premier étage, deux salles de réunion avec cuisine et toilettes. A l'étage supérieur, une aile est dédiée aux associations du village qui disposeront d'un bureau partagé et d'armoires de rangement. L'assistante sociale du conseil département occupera un bureau pour ses permanences. L'autre aile sera une zone de bureaux partagés pour des professionnels qui souhaitent travailler hors de leur domicile. D'ores et déjà trois réservations ont été faites pour utiliser cet espace. Ce grand bâtiment patrimonial a été complètement rénové, isolé et équipé d'une pompe à chaleur réversible ainsi que de tous les réseaux. Il va aussi être entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite grâce à un ascenseur et aux coursives extérieures. Remettre en service ce bâtiment n'a pas été chose aisée mais il va retrouver son utilité et une place importante dans le village.

Fin juillet, c'est une pâtisserie /salon de thé qui devrait ouvrir ses portes au RDC de la maison attenante à la maison des services ainsi que l'atelier des vitraux face à l'entrée de l'église. Nous espérons qu'à partir du mois d'août, les chantiers au cœur de notre centre historique seront enfin terminés (Il nous restera, malgré tout, à entreprendre la réparation de la maison face à la médiathèque, place Foixet, qui a subi des désordres dus à la sécheresse) et que les nuisances causées par ces travaux vont enfin cesser. Merci aux riverains pour leur patience et leur compréhension, mais c'est le prix à payer pour redonner vie à notre centre historique.

Au seuil de cet été, vous trouverez dans le livret joint, le programme des « nits de la cellera » qui vont animer nos soirées tout au long de la saison. Concocté par la commission fêtes de la municipalité, la médiathèque et l'association Pau Berga il propose des musiques, des danses, des conférences etc. et chacun devrait y trouver son bonheur. Nous vous donnons aussi RDV le 14 juillet pour le défilé de notre fête nationale et pour l'hommage qui sera rendu à nos sportifs dans les jardins de la mairie.

A ce sujet, notre équipe de rugby de l'Entente de la Têt vit une saison exceptionnelle avec un nouveau titre de champion d'Occitanie et un parcours exemplaire en championnat de France. Ils sont en train d'écrire l'une des plus belles pages de l'histoire de ce club plus que centenaire auquel nous sommes tous profondément attachés. Toutes nos félicitations aux joueurs, aux dirigeants et à tous ces fidèles supporters qui suivent l'équipe match après match. Un coup de chapeau aussi à l'équipe des jeunes féminines Força Quinze qui gagne toutes les compétitions et qui nous régale d'un rugby de rêve. Allez les filles et vive les jaunes et noirs !

**Le Maire,
Jean-Paul BILLES.**



Mairie

Opération Tranquillité Vacances

Un dispositif de veille de la police municipale pendant les vacances est mis en place sur la commune. Il suffit de déclarer votre absence **au poste de police municipale au 48 avenue de la République ou au secrétariat de la mairie**.

Les périodes de vacances sont traditionnellement sensibles en matière de cambriolages, les zones pavillonnaires et les habitations isolées sont les plus vulnérables : c'est pourquoi une surveillance renforcée est mise en place. Sur simple déclaration de votre absence, la police municipale effectue, au cours de sa patrouille, une surveillance des résidences déclarées en l'absence de leurs habitants : recherche de traces éventuelles d'effraction. Cette surveillance a surtout un effet dissuasif.

Ce service, entièrement gratuit, est accessible sur simple demande.

Les demandes par téléphone ne seront pas prises en compte. Il est aussi demandé aux personnes qui s'inscrivent de laisser un double des clés à une personne de leur connaissance, par exemple un voisin ou un membre de la famille, afin de pouvoir effectuer les inspections.

Pour bénéficier de l'Opération Tranquillité Vacances, il suffit de remplir le document disponible sur le site internet ou auprès du secrétariat de la mairie.

Banque Alimentaire

La dernière distribution avant la fermeture aura lieu le lundi 29 juillet. La reprise est prévue pour le lundi 26 août (**les inscriptions doivent s'effectuer au plus tard le 23 août**).

Les dossiers d'inscriptions ou de renouvellement pour l'année 2024/2025 sont à retirer au secrétariat de la Mairie.

Jardins familiaux

Les jardins familiaux sont lancés.

Nous vous informons qu'il reste des parcelles à louer de 50, 100 et 200m². Vous pouvez vous rapprocher des services de la Mairie.



RTE (Réseau de Transport d'Electricité)

Travaux d'entretien de la végétation nécessaires au bon fonctionnement de(s) ligne(s) à haute tension :

150 KV MAS BRUNO—NENTILLA Portée(s) : 92-91, 95-94, 99-98

Ces travaux sont entrepris sur le territoire de la commune de :

PEZILLA-LA-RIVIERE du 31/05/2024 jusqu'au 15/08/2024

L'exécution de ces travaux a été confiée par RTE – Groupe Maintenance Réseaux LAN-GUEDOC-ROUSSILLON, à l'entreprise : **PRUNING 24, rue Emile Carat 31 800 SAINT GAUDENS.**



Pour toute question générale sur l'entretien de la végétation réalisé par RTE, vous pouvez consulter le guide des bonnes pratiques directement sur votre smartphone via le QR code. [https://www.rte-](https://www.rte-france.com/riverains/modalites-de-gestion-de-la-vegetation-sous-et-aux-abords-des-lignes-electriques)

[france.com/riverains/modalites-de-gestion-de-la-vegetation-sous-et-aux-abords-des-lignes-electriques](https://www.rte-france.com/riverains/modalites-de-gestion-de-la-vegetation-sous-et-aux-abords-des-lignes-electriques)



En cas de contestation, les intéressés pourront s'adresser au représentant local de RTE qui assure le contrôle des travaux : RTE GMR LANGUEDOC-ROUSSILLON 20 bis Avenue de Badones Prolongée 34500 BEZIERS
RTE (rte-cm-tou-gmr-laro-environnement@rte-france.com)

Remise de récompenses

Le 14 Juillet prochain, la Municipalité récompensera les personnes s'étant distinguées par tout acte méritant qu'il soit culturel, sportif, civique, ...

Si vous êtes concernés ou si vous connaissez une personne de votre entourage, veuillez vous inscrire ou le signaler au secrétariat de la Mairie avant le 24 juin 2024.



Budget Primitif 2024 - Commune (montants en €, en TTC)

Dépenses		Recettes	
<p>FONCTIONNEMENT</p> <p>Charges à caractère général Frais de personnel Prélèvement non atteinte nombre log sociaux Charges diverses de gestion courante Subventions Charges Financières Dotations aux amortissements Autofinancement prévu (dont 346759 € except - Budg annexes)</p>	<p>4 448 580</p> <p>1 075 300 1 868 300 35 196 130 454 89 800 33 000 175 300 1 041 230</p>	<p>4 448 580</p> <p>Remboursements personnel Produits des services, du domaine, ventes diverses Impôts et taxes Dotations, participations Produits de gestion courante Excédents des budgets annexes (ZAE, lot comm) Neutralisation amortissements (comptes 20)</p>	<p>18 000 473 687 2 660 230 833 882 88 699 346 759 27 323</p>
<p>INVESTISSEMENT</p> <p>Reprise résultat d'investissement ex 2023 Remboursement emprunts (capital) Remboursement portages fonciers EPFL PM Etudes / Divers / Amortissements Acquisitions / Aménagements divers Travaux divers (dont 217 000 jard famil / 241 000 voirie ...) Atelier de vitraux 400 000 / Salle polyvalente jeunesse 930 000 Maison des services et associations / Salle de convivialité</p>	<p>4 558 620</p> <p>445 589 183 325 67 134 156 584 703 708 686 000 1 330 000 986 280</p>	<p>4 558 620</p> <p>Affectation du résultat de fonctionn. ex 2023 Autofinancement prévisionnel 2024 Amortissem. / Cessions / Divers Fonds de compensation TVA Taxe d'aménagement Subventions/Dotat /Fonds de concours Perp Méd Emprunt (dont 297 500 solde emprunt ex 2022)</p>	<p>669 837 1 041 230 208 375 188 350 30 000 1 964 213 456 615</p>

PRINCIPALES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2024

COMPTES	BP 2024
(011) Charges à Caractère Général	1 075 300 €
(012) Charges de Personnel	1 868 300 €
(65) Autres Charges de gest (Indemnités/Participations)	129 954 €
Subventions aux associations	89 800 €
(66) Charges Financières (Intérêts emprunts)	33 000 €
(014) Pénalités Logements Sociaux	35 696 €
Soit total opérations réelles BP 2024	3 232 050 €

Dotations aux amortissements	175 300 €
Autofinancement prévisionnel 2024	1 041 230 €

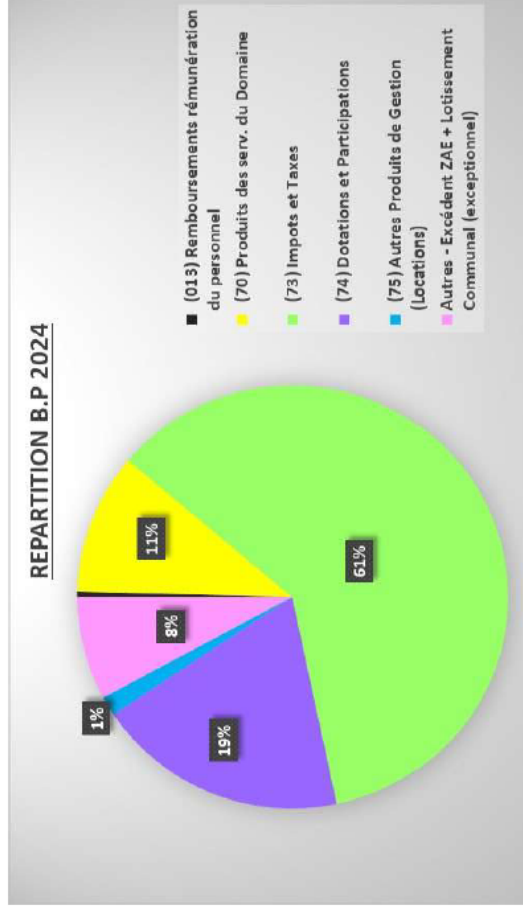
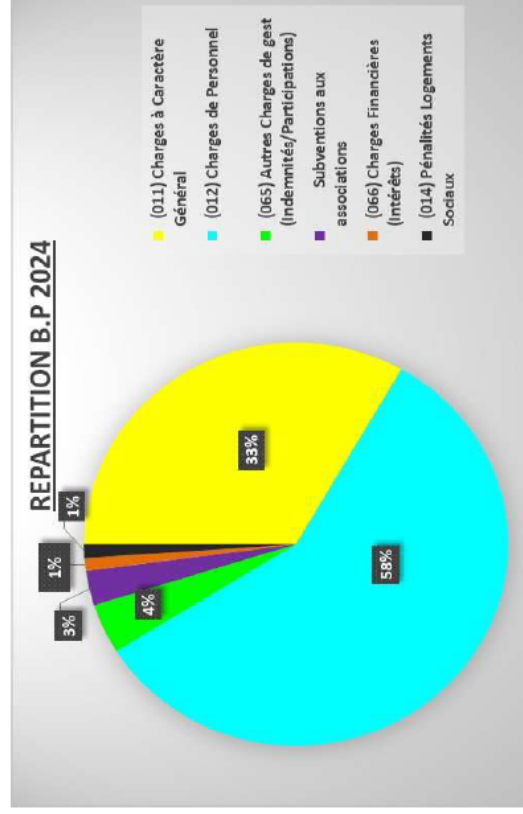
SOIT TOTAL GENERAL BP 2024 :

4 448 580 €

PRINCIPALES RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2024

COMPTES	BP 2024
(013) Remboursements rémunérations du personnel	18 000 €
(70) Produits des services du Domaine	473 687 €
(73) Impots et Taxes	2 660 230 €
(74) Dotations et Participations	833 882 €
(75) Autres Produits de Gestion (Locations)	65 000 €
Autres Produits de gestion courante	23 700 €
Reversement des budgets annexes (ZAE / Lot comm)	346 759 €
Soit total opérations réelles BP 2024	4 421 258 €

Neutralisation amortissements	27 322 €
-------------------------------	----------



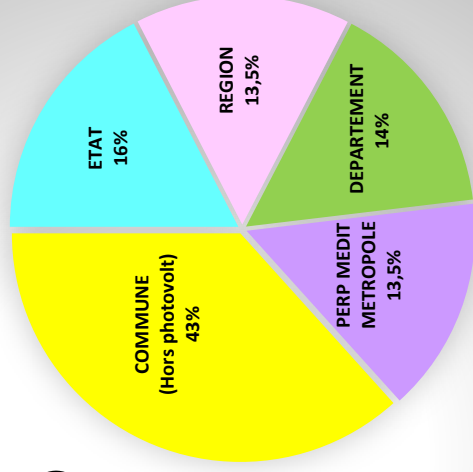
PRINCIPALES OPERATIONS TERMINEES EN 2024

SALLE DE CONVIVIALITE

subventionnée à 57 % (Hors photovolt)

Coût HT : 704 392 €

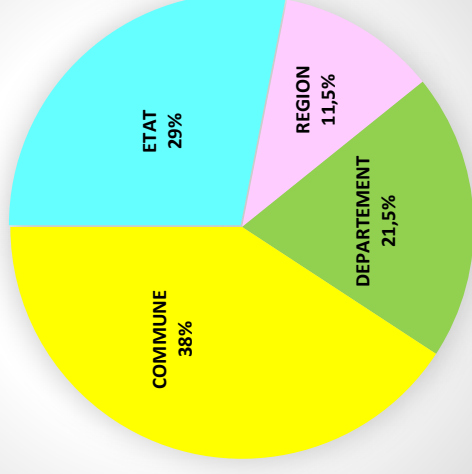
(764 392 € Photovoltaïque compris)



MAISON DES SERVICES ET DES ASSOCIAT

subventionnée à 62 %

Coût HT: 697 713 €



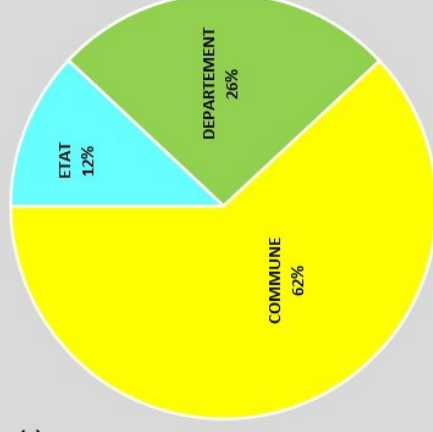
Salle de convivialité



JARDINS FAMILIAUX

subventionnés à 38 %

Coût HT: 191 740 €



Maison des Services
et des Associations



PRINCIPALES OPERATIONS EN COURS ET A VENIR (BP 2024 - 2025)

ATELIER DE VITRAUX

(en attente subventions Région et Département)



330 440 € HT

Subventionné pour l'heure par :



78 000 € HT



FOYER DES AÎNÉS & COUR DE LA BRESSOLA

(en attente subventions Région et Département)

SALLE MULTI ACTIVITES ALSH (JEUNESSE) & CITY STADE

(en attente subventions Région et Département)



796 000 € HT

Subventionnée pour l'heure par :



Salle de convivialité

CONDITIONS DE MISE A DISPOSITION (extrait du règlement)

La salle de convivialité est mise à disposition des habitants et des associations du village exclusivement.

La mise à disposition de la salle de convivialité est consentie pour des manifestations à caractère privé : Mariages, baptêmes, communions, apéritifs, etc .. et pour d'autres manifestations organisées par les associations du village. Toute manifestation regroupera au maximum 130 personnes.

La Commune met à disposition de l'utilisateur la vaisselle (assiettes, verres, couverts, plats...). Toute utilisation de vaisselle jetable est interdite.

La salle ainsi que ses abords devront être rendus en l'état de propreté dans lequel ils auront été trouvés lors de la location - Le nettoyage des locaux, des équipements et des extérieurs devra être impérativement fait.

Au moment de la réservation, l'utilisateur remettra en mairie un chèque correspondant au montant de la location, les chèques de caution ainsi que les justificatifs d'assurance -

Les tarifs fixés par le conseil municipal sont les suivants :

- En semaine : 150 €/jour
- Week-end - 1 jour (samedi ou dimanche) : 200 €
- Week-end - 2 jours (Samedi et dimanche) : 500 €

Gratuité pour les associations de la commune

Cautions

Le nettoyage des lieux et la vaisselle : 200 €

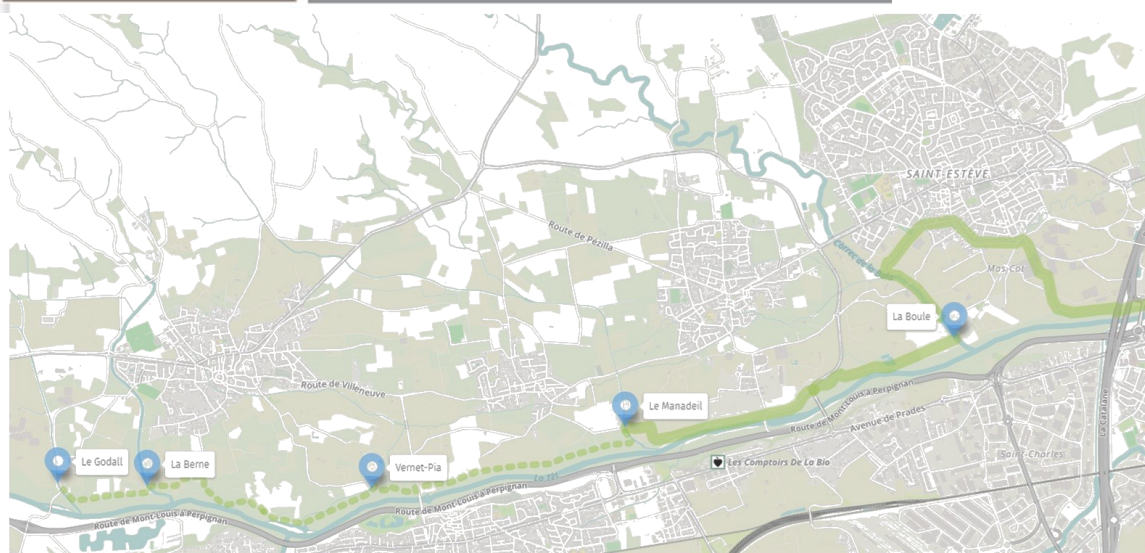
Les dégradations : 1 000 €

La veille de la manifestation, rendez-vous sera pris avec le responsable de la salle pour procéder à l'inventaire des matériels mis à sa disposition et à un état des lieux. La clé permettant à l'utilisateur d'avoir accès à la salle de convivialité sera à retirer en mairie la veille de la manifestation, aux heures d'ouverture au public.

Projet Es Têt



Projet ES TET, vitrine du territoire



--- En cours de réalisation en 2024

— En service

Le projet ES Têt, voie dédiée au vélo le long des berges de la Têt, prend forme avec déjà la mise en service d'un tronçon de 11 km de Villeneuve-La-Rivière à Bompas - La liaison manquante, reliant notre commune à Villeneuve-La-Rivière est en cours de réalisation et devrait théoriquement être terminée d'ici la fin de l'année - Ce projet, porté par la communauté urbaine Perpignan Méditerranée Métropole reliera à terme le territoire de la commune à la mer - Ce sont 25 KM de pistes cyclables qui remonteront la Têt jusqu'à Canet-en-Roussillon -

Sécheresse / Restrictions eau

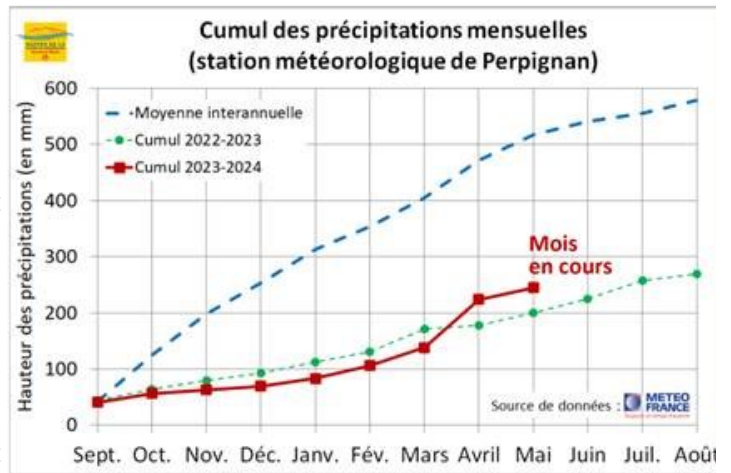
Synthèse pluviométrique :

Après un début d'année hydrologique 2023 -2024 toujours particulièrement déficitaire, les précipitations ont fait leur retour fin avril et début mai 2024.

En avril 2024, il est tombé 85.6 mm pour une normale de 66.1 mm, soit + 29.5%

Pour la 1ère moitié du mois de mai, les précipitations sont de 21.2 mm.

Cependant, ces précipitations restent modérées et très insuffisantes pour compenser le déficit existant (- 49.6% au 15 mai).



Déficit de précipitation depuis 2022 :

- moyenne annuelle normale : 578 mm
- 2022 : 305 mm
- 2023 : 246 mm

Economies d'eau réalisées entre avril 2023 et septembre 2023 :

- Dans le département : -16%
- Dans la vallée de la Têt : -15% (soit 700 000 m³ économisés)



Canicule

Niveau : Crise

STOP !

Mesures d'interdiction des usages

Interdiction d'arroser les pelouses, potagers, massifs fleuris, espaces verts, rond-points <i>Dans les communes mettant en œuvre un plan d'action fondé sur la charte d'engagement, le maire peut autoriser l'arrosage des potagers à raison d'un jour par semaine, entre 20h et 2h du matin et hors canal d'irrigation.</i>	Interdiction d'arroser les terrains de sport <i>Sauf sur un terrain par installation et sur les terrains de compétition nationale.</i>	Interdiction d'arroser les golfs <i>Sauf avec de l'eau issue d'un processus de réutilisation.</i>
Interdiction de nettoyer les surfaces imperméabilisées : terrasses, façades et voiries <i>Sauf en cas de travaux. Balayuses laveuses automatiques autorisées.</i>	Interdiction de nettoyer les véhicules à domicile et de laver les bateaux <i>Fonctionnement des stations de lavage avec système de recyclage de l'eau (minimum 70%) autorisé.</i>	Interdiction de remplir et faire l'appoint en eau des piscines à usage unifamilial
Arrêt des prélèvements agricoles <i>Sauf pour la sauvegarde de l'outil de production dans des conditions prévues par l'arrêté.</i>	Interdiction de faire fonctionner les fontaines	Interdiction d'utiliser les douches de plage

Pour tous les usages : l'utilisation d'eau de pluie, d'eau de mer et des eaux issues du recyclage manuel des eaux domestiques n'est pas concernée par les mesures de restriction.

L'arrêté préfectoral du 31 mai 2024 proroge l'arrêté du 4 avril dernier portant mise en place de mesures de restrictions provisoires de certains usages de l'eau liées à l'état de la ressource superficielle et des nappes souterraines. Ces dispositions sont prorogées jusqu'au 31 juillet inclus. L'ensemble de ces dispositions est présenté sur le site de la préfecture :

<https://www.pyrenees-orientales.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-eau-risques-naturels-et-technologiques/Eau-et-Pêche/Reglementation-de-l-Eau/Secheresse/Point-sur-la-situation-et-sur-les-restrictions-d-usages-de-l-eau>

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Santé publique
France

N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.

MAUX DE TÊTE

CRAMPES

NAUSÉES

Protégez-vous

RESTEZ AU FRAIS

BUVEZ DE L'EAU

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
meteo.fr - #canicule

Canicule:

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit)
Meteo.fr.#canicule

Arrêté préfectoral n° DDTM/SNAF/2024153-0002 du 31 mai 2024 relatif à l'emploi du feu à l'air libre sur le territoire du département des Pyrénées-Orientales. Cet arrêté est consultable sur le site www.prevention.incendie66.com



Cet arrêté précise que toute l'année, il est interdit à tout usager autre que les propriétaires et ayants droit d'allumer ou de porter du feu dans les espaces naturels du département (cigarettes, barbecues...) en dehors des places à feux spécialement aménagées. Il fixe les règles concernant le brûlage des déchets verts, les brûlages dirigés, les brûlages liés aux activités agricoles ou issus de la gestion forestière ainsi que les feux d'artifices. **Ces brûlages sont néanmoins interdits pendant toute la période estivale, soit du 1er juin au 30 septembre (1er juin au 15 septembre pour le brûlage lié à une activité agricole).** Enfin, pendant la période du 1er juin au 30 septembre, un arrêté préfectoral spécifique pourra autoriser, de manière exceptionnelle et selon un cadre précis, l'incinération de végétaux coupés pour des raisons phytosanitaires.

Le mot de l'opposition

2024 - 80 ANS DU DÉBARQUEMENT DE NORMANDIE.

Il y a quatre-vingts ans, les alliés se préparaient, après plusieurs mois de préparation minutieuse, à débarquer sur les plages normandes, ouvrant ainsi la voie à la libération de la France. Une opération passée à la postérité pour l'impressionnant coup de force militaire qu'elle représenta. Mais qui a aussi – fait longtemps éludé – coûté la vie à de nombreux civils.

Tout à été à peu près écrit ou filmé sur cet événement historique. Que dire de plus, sinon de rendre hommage à ceux qui y sont morts, blessés ou disparus. Il est essentiel de continuer à respecter et à honorer le sacrifice de ces jeunes d'à peine 20 ans venus d'Outre-Atlantique risquer leur vie sur les côtes normandes, sans oublier les femmes qui ont préparé minutieusement cette gigantesque opération militaire.

N'oublions jamais ces libérateurs de la France et de l'Europe du nazisme.

Le devoir de mémoire s'impose. Il est important de témoigner et de garder vivace le souvenir d'événements vécus pour tirer les leçons du passé.

Comme le disait Elie Wiesel : « Le bourreau tue toujours deux fois, la seconde fois par l'oubli. »

Xavier ROCA
Leocadie MENDEZ
Christian FALZON

Jeunesse

Point Jeunes

Le Point Jeunes annonce la sortie de son programme d'été **du 8 juillet au 14 août**

TARIFS PACK (3 jours)							
QF	≤ 370	371 à 520	521 à 720	721 à 900	901 à 1150	1151 à 1450	> 1450
CAF							
PACK 3 JOURS	12€	15€	21€	24€	30€	33€	36€

Paiement chèque ou espèces ou CB

POINT JEUNES
Pézilla la Rivière

PROGRAMME ÉTÉ 2024
DU 08 JUILLET AU 14 AOÛT

INSCRIPTIONS À PARTIR DU SAMEDI 15 JUIN

PLACES LIMITÉES

FRANCK: 06.33.04.85.33
MARIE-ANGE: 06.08.64.53.93

pointjeunes@mairie-pezilla-riviere.fr
[Pointjeunespezilla](https://www.instagram.com/Pointjeunespezilla)

Retrouvez nous sur les réseaux sociaux ou directement sur la structure!"

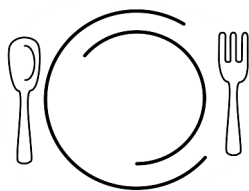
Pour tout renseignement vous pouvez nous contacter:

Facebook: [PointJeunesPezilla](https://www.facebook.com/PointJeunesPezilla)
Instagram: [PointJeunesPezilla](https://www.instagram.com/PointJeunesPezilla)

Par téléphone au
06.33.04.85.33 (Franck)
06.08.64.53.93 (Marie-Ange)

ou par mail : pointjeunes@mairie-pezilla-riviere.fr

Cantine



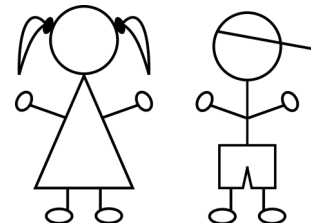
Journée « Portes Ouvertes », le jeudi 29 août de 9h à 14h à la cantine.

Les réservations en prépaiement doivent s'effectuer soit auprès du secrétariat de la mairie, soit sur le site internet «<http://www.monespacefamille.fr>» **au plus tard le lundi 26 août pour la rentrée du lundi 2 septembre.**

Si vous souhaitez utiliser le site internet <http://www.monespacefamille.fr> les nouveaux utilisateurs devront, dans un premier temps, se rapprocher du secrétariat de la Mairie qui activera leur demande. Ils recevront ensuite un mail avec un lien qui leur permettra de créer leur compte.

Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Les inscriptions à l'ALSH pour la période du lundi 8 juillet au 2 août auront lieu du 14 au 21 juin prochain.



Associations

Spectacle de fin d'année

Samedi 15 Juin
à 21h
à la Halle des Sports
Prévente des places
aux répétitions :
le vendredi 14
de 17h30 à 21h
et le samedi 15
de 10h à 13h
Organisé
par l'association
« La Tête et les
Jambes »



Bal des Pompiers Du Ribéral

Samedi 6 juillet
Sur la Place
De 19h à 2h
Avec spectacle de feu,
DJ & Bandas
Repas sur réservation aux :
06.77.90.95.53
07.82.42.78.35
ou restauration rapide
sur place



Les infos de la Métropole



Recycler le verre à l'infini...

C'est simple, placez vos bouteilles, pots et autres contenants en verre vide dans les conteneurs prévus à cet effet. Assurez-vous de retirer les bouchons et les couvercles pour faciliter le processus de recyclage. Ensemble faisons des petits gestes qui ont un grand impact !

Presque tous les verres peuvent être recyclés : bouteilles, pots, bocaux mais attention aux **faux amis qui ne se recyclent pas et doivent être apportés en déchèterie ou en filières spécialisées :**



Ampoules, miroirs, vitres, vaisselle cassée type Pyrex, flacons de parfum, vases, verres spéciaux, ...

Depuis 2023, PMM déploie sur son territoire une initiative novatrice de collecte du verre, le dispositif CLIINK.

Une démarche éco-citoyenne qui permet de récompenser les usagers pour leur geste de tri en attribuant des points pour chaque dépôt de verre. Ces points sont ensuite convertibles en dons ou bons d'achat à utiliser chez les commerçants et artisans locaux. Plus d'informations et localisation des colonnes à verre équipées du dispositif CLIINK sur : <https://www.cliink.com/>

Trier et recycler nos déchets d'emballages est un des enjeux majeurs pour l'avenir et la protection de notre environnement. Le recyclage permet de préserver nos ressources naturelles et de réduire le coût de traitement des déchets !

Et n'oubliez pas : trier c'est facile !

Patrimoine, Fêtes et Culture

Studio d'Enregistrement

TOUT L'ÉTÉ
SUR RÉSERVATION

TU AS UN PROJET MUSICAL ?
*Ableton ou Logic Pro n'ont aucun secret pour toi ?
Cet espace est fait pour toi !*

A LA MÉDIATHÈQUE DE
PEZILLA LA RIVIÈRE



mediatheque@mairie-pezilla-riviere.fr - 04.68.92.64.88

Pour en savoir plus, contactez-nous !



Nits de la Cellerà, Feux de la Sant Joan, Musicals del Revelli et Festa Major

Le festival des « Nits de la Cellerà » qui se déroule dans le cœur du village (Place Foixet , Médiathèque et centre piéton) du 14 juin au 14 septembre porté par la municipalité, l'association « Pau Berga » et l'association « Fêtes et Culture » a pour but de vous faire découvrir des artistes professionnels et amateurs du spectacle vivant. Vous trouverez dans ce bulletin, un programme puisant dans notre culture catalane et ouvert sur le monde ; ces soirées intergénérationnelles vous proposent de vous réunir avant chaque spectacle autour d'un repas partagé.



« De Rio de Janeiro à l'Andalousie »

Le jeudi 25 juillet à 20h30 en l'église des Saintes-Hosties, Concert regroupant Phillipe MOURATOGLUO, virtuose guitare, Ariane WOHLHUTER, chanteuse soprano, Diego TOSI, violon solo (soliste orchestre inter-contemporain) accompagnés de l'Orchestre Perpignan Catalogne dirigé par Daniel TOSI. L'orchestre composé de 8 cordes, 6 vents accompagnera les solistes autour des œuvres suivantes : danses concertantes de Leo Brouwer pour guitare et cordes, concerto de Heitor Vilalobos pour guitare et orchestre, chant de Joaquin Turina (Saeta), 7 chansons populaires de Manuel De Falla, danses andalouses de Pablo Sarasate pour violon et orchestre.

Etat civil

Ils se sont pacsés

Léna DHILLY et Kévin GIRARD
Fanny AUDOIN et Guillaume SPEZIARI

Ils se sont mariés

Angélique ROS et Alexandre GAONA
Mehrak BAKHTIARI et Pierre FAUVEAU
Sandrine BOYER et Laurent MAURY
Magali CAREL et Cédric GALACHO
Fatima CHABANE et Jean FAUVEAU
Emilie GONZALEZ et Antoine SANZ

Artisans / Commerçants

« RB Plomberie 66 » - Boucher Ronald

Artisan - Plomberie, chauffage, climatisation, aménagement de salle de bain
Tél. : 06 37 99 57 93
rbplomberie66@gmail.com

« L'Atelier 13 » - Damien et Mathieu

Artisan cirier - Bougies artisanales
13, rue de l'Égalité
Tél. : 09 72 01 00 45 / WWW.LATELIER-13.COM
Boutique ouverte le samedi de 10h à 18h